

Ambassade de la République du Mali
auprès de la Confédération Helvétique



Genève, le 07 juin 2018

N° 0263 /MPMG/PC

La Mission permanente de la République du Mali auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme à Genève, et a l'honneur de se référer à la Note verbale relative à la visite confidentielle au Mali des experts du Comité pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

A cet égard, la Mission permanente de la République du Mali informe de la désignation de Madame HAIDARA Bernadette KEITA en qualité de Point focal chargé de coordonner les modalités pratiques de la visite des experts du CEDAW au Mali.

La Mission permanente de la République du Mali auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme à Genève, l'assurance de sa haute considération. *HS*

**Bureau du Haut-Commissariat
aux droits de l'Homme
Genève**



Ampliation :

- MAECI : Pour compte rendu

Mission Permanente de la
République du Mali à Genève

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

Ambassade de la République du Mali
auprès de la Confédération Helvétique



Genève, le 07 juin 2018.

N° 0262 /MPMG/PCX

La Mission permanente de la République du Mali auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève présente ses compliments au Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme à Genève, et a l'honneur de se référer à la Note verbale relative au Rapport sur les effets du terrorisme sur le plein exercice de tous les Droits de l'Homme.

A cet égard, la Mission permanente de la République du Mali transmet au Bureau du Haut-Commissariat le document portant sur la contribution du Mali audit Rapport.

La Mission permanente de la République du Mali auprès de l'Office des Nations Unies et des autres Organisations Internationales à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme à Genève, l'assurance de sa haute considération. *HUS*

**Bureau du Haut-Commissariat
aux droits de l'Homme
Genève**



Ampliation :

- MAECI : Pour compte rendu



Bamako, le

Contribution au Rapport sur les effets du terrorisme sur le plein exercice de tous les droits de l'Homme.

Par lettre n°OHCHR/HRCTMD/AC20/NVTER du 13 mars 2018, le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme a invité les pays membres à soumettre leurs contributions au Rapport sur les effets du terrorisme sur le plein exercice de tous les droits de l'homme.

Les droits de l'homme sont un concept selon lequel tout être humain possède des droits universels, inaliénables. L'exercice de ces droits est souvent menacé et l'une des menaces qui pèse sur cet exercice est le terrorisme qui compromet aussi la paix, la sécurité, l'état de droit, le développement.

Depuis la crise multidimensionnelle de 2012, l'Etat du Mali est absent dans certaines localités des régions du Nord du fait de l'invasion des groupes terroristes. Avec l'embrasement de celles du centre (Mopti et Ségou) cette absence de l'Etat a encore été remarquée. Une bonne partie de ces régions est sous domination des terroristes.

Dans ces localités que l'Etat ne contrôle pas entièrement, la fourniture de certains services aux citoyens a été interrompue, impactant ainsi sur leur droit. Les services sociaux de base ne fonctionnent plus et les écoles sont pour la plupart fermées.

Malgré les efforts consentis par le Mali et la communauté internationale, les populations continuent à souffrir des engins explosifs improvisés (EEI) réduisant ainsi leur liberté de mouvement. Cette réduction de mouvement affecte considérablement l'activité économique et sociale. Le développement de ces zones est compromis et les populations vivent dans la précarité et la hantise. Dès juillet prochain, elles ne pourront pas exercer le droit de vote pour élire le Président de leur choix.

L'Etat, avec l'appui des partenaires, s'est engagé à relever les défis sécuritaires, promouvoir une paix durable et un développement harmonieux des zones sous domination des terroristes, à travers notamment :

- la mise en place en 2013 du programme d'urgence de relance du développement des régions du nord ;
- la signature en 2015 de l'Accord pour la paix et la réconciliation ;
- l'élaboration en 2017 du plan de sécurisation intégré des régions du centre (Mopti et Ségou) ;
- et tout récemment en 2018, l'adoption de la Politique nationale de Prévention et de Lutte contre l'Extrémisme violent et le Terrorisme.